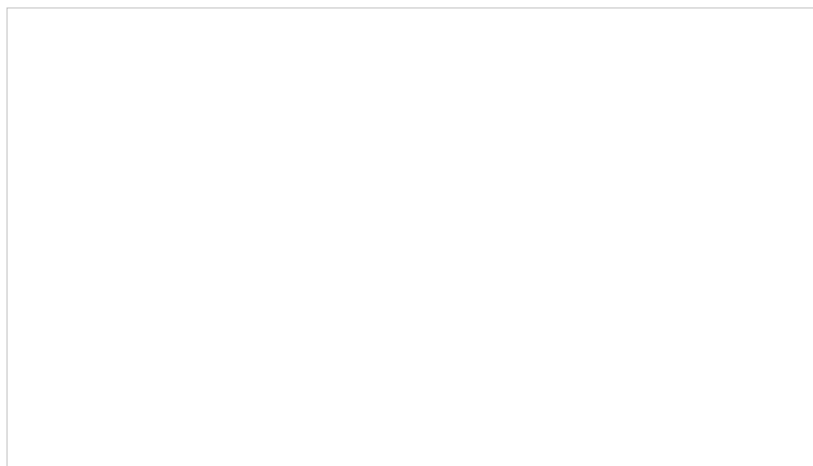




Actus Agricoles

Julien Denormandie annonce le 12 mai 2021 l'ouverture des mesures d'appui aux organisations de producteurs (OP) et à leurs associations (AOP). Dotés de 6 millions d'euros, ces dispositifs visent à renforcer le pouvoir de négociation de ces structures dans leurs rapports au sein des filières alimentaires.

« Toute négociation est un rapport de force. Dans celles menées au sein des filières alimentaires, il est primordial que les agriculteurs puissent être le mieux armés possible pour défendre la valeur de leurs productions », souligne le ministre de l'Agriculture.

Par le financement de formations, de matériels et de prestations de conseil, l'objectif est de leur permettre de s'emparer pleinement des outils de la loi EGAlim et d'ainsi contribuer à une rémunération plus juste pour les agriculteurs.

Un soutien technique et opération en deux volets :

- **Le volet « formation », doté de 2 millions d'euros**, agit pour la montée en puissance des OP et AOP dans la négociation collective. Les cycles de formation sont d'ores-et-déjà ouverts pour les filières d'élevage et sont opérés par des organismes sélectionnés par VIVEA (fonds d'assurance formation pour les non-salariés du secteur agricole) et OCAPIAT (opérateur de compétences).

- **Le volet « investissements », doté d'un budget de 4 millions d'euros**, encourage le financement de systèmes d'informations adaptés et/ou des prestations de conseils externes (appui juridique par exemple). Par ce soutien, l'objectif est d'appuyer les organisations de producteurs existantes pour optimiser les outils prévus par la loi Egalim, encourager leur structuration et, à terme, soutenir le développement de nouvelles AOP. Ces dernières permettront de concentrer l'offre et de peser davantage dans les négociations commerciales. Ce guichet est piloté par FranceAgriMer et sera accessible dès le 26 mai 2021. Les dossiers complets déposés seront traités au fil de l'eau.

source : <https://www.agiragri.com/fr/blog/actualites/article/6-m-pour-que-les-producteurs-pesent/>